

**Procès verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE
Vendredi 11 juin 2021 à 18h00 (en présentiel)**

Présents :

Madame SIGONNAUD-BASTARD, Directrice de l'école primaire de Genillé.
 Monsieur PHILIPPE, Directeur de l'école élémentaire de Céré-la-Ronde.
 Mesdames HABERT, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, et Monsieur TALOT, enseignants.
 Monsieur ALFANDARI, Maire de la commune de Genillé.
 Monsieur ADJADJ, Maire de la commune du Liège.
 Madame BORDINAT, élue de la commune du Liège, Messieurs HARDOUIN et MEUNIER, élus des communes de Céré-la-Ronde et de Genillé.
 Mesdames CINÇON, PEUF, VERMEULEN, VILLEGER et Monsieur LAURANT, Parents d'élèves élus.
 Mesdames LAGRANGE et NICOLAS, ATSEM.

Excusés :

Monsieur ROUYER, Inspecteur de l'Education Nationale,
 Monsieur DUVIVIER, Maire de la commune de Céré-la-Ronde,
 Mesdames BUZELAY et TAVARES, Déléguées Départementales de l'Education Nationale,
 Mesdames LAINE, MOREL, REMAUD, enseignantes,
 Monsieur COUSIN, Maître E,
 Mesdames FEUGIER et PEGUET, Parents d'élèves élus,
 Madame MILCENT, ATSEM.

1 - Approbation du compte rendu du précédent conseil d'école

Approuvé à l'unanimité.

2 - Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2021 :

2021/2022	RPI								
	maternelle				élémentaire				
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	2 sur un potentiel de 16	17 sur un potentiel de 25	20	18	13	19	14	23	28
	Maternelle = 57 (+ 3 par rapport à 2020-2021)				Elémentaire = 97 (- 4 par rapport à 2020-2021)				
	Total RPI = 154 (- 1 par rapport à 2020-2021)								

3 - Répartition des élèves dans les classes :

2021/2022	GENILLE						CERE
	TPS-PS	MS	GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM2	CM1
	19 (2 + 17)	20	18	23 (13 + 10)	23 (9 + 14)	28	23
	Total Genillé = 131 (+ 1 par rapport à 2020-2021)						Total Céré = 23 (-2 par rapport à 2020-2021)
	Total RPI = 154 (- 1 par rapport à 2020-2021)						

4 - Inscriptions dématérialisée sur le RPI

Le document d'information diffusé était ambigu et a été corrigé.
Chaque enfant nouvel arrivant doit être inscrit à la mairie de sa commune.

5 - Information concernant l'inscription des élèves en 6°

La DSDEN nous demande de transmettre l'information suivante :

« Désormais, les parents peuvent inscrire leur enfant en 6ème en ligne à partir du site Educonnect. Un flyer explicatif sera distribué aux parents prochainement.

À noter : les modalités d'inscription en version papier demeurent possibles pour les parents qui le souhaitent. »

6 - Transport scolaire

L'année prochaine, le transport scolaire sera de la compétence de la Région. Le bus affrété par la commune de Genillé les années précédentes ne le sera plus, ce qui va avoir un impact sur les sorties scolaires de l'école. Plusieurs questions se posent :

- L'école de Genillé pourra-t-elle bénéficier du bus de la commune de Céré-la-Ronde ? La commune de Céré-la-Ronde n'y est pas opposée. M. Hardouin fait cependant valoir que le prêt du bus implique la mobilisation d'un employé communal en tant que chauffeur et que le temps passé sur la route est pris sur des tâches d'entretien, de maintenance, ... La commune de Genillé rappelle qu'elle n'a pas choisi la solution du bus communal pour des raisons de coût (formation du personnel, achat et entretien du bus, ...). M. Alfandari demande que l'école programme les transports le plus tôt possible dans l'année afin de budgéter les dépenses.
- Le transport offert par la commune pour 3 sorties annuelles est-il maintenu ? M. Alfandari répond positivement.
- De même, le transport offert pour le cross, pour la liaison école-collège et pour la course aux clowns est-il maintenu ? La liaison école-collège est une priorité dans la perspective d'un projet de territoire donc tout sera fait pour maintenir la gratuité du transport pour l'école. Les deux autres sorties devront être programmées.
- Est-ce que le ¼ h de garderie offert (pour les élèves de Céré scolarisés à Genillé qui

retournent à Céré le soir) sera reconduit ? La réponse est oui.

À Céré-la-Ronde, le bus arrive au mieux à 8.45, parfois plus tard. Une fois arrivés, les élèves doivent ensuite passer aux toilettes et se laver les mains avant d'entrer en classe. Conséquence : la journée commence avec du retard.

• Est-ce qu'il serait possible d'adapter les horaires du bus aux horaires de l'école ? Il serait compliqué de changer les horaires de l'école de Céré-la-Ronde, voire impossible en raison des conséquences sur l'école de Genillé. M. Hardouin va se renseigner auprès des chauffeurs pour voir comment et où gagner du temps. Peut-être faudra-t-il que les enfants à prendre en charge à Genillé arrivent un peu avant le bus.

7 - Approbation des listes de fournitures de rentrée :

Pour tous les élèves du RPI (de la TPS au CM2) :

- un cartable suffisamment grand pour contenir un cahier 24x32,
- des baskets (à scratch pour les enfants ne sachant pas attacher leurs lacets) avec des semelles ne marquant pas le sol pour le gymnase,
- une boîte de mouchoirs.

TPS/PS :

- 5 photos,
- un change,
- 5 sacs en plastique,
- un paquet de semoule à couscous.

MS :

- un change,
- 5 sacs en plastique.

CP-CE1 :

- 2 trousse qui resteront à l'école :
 - Une trousse avec le matériel quotidien : une gomme, trois tubes de colle, un crayon de papier, un taille crayon avec réservoir, 4 stylos (bleu, rouge, vert et noir) et un chiffon pour ardoise.
 - Une deuxième trousse contenant 12 crayons de couleur et 12 feutres.
- 2 boites en plastique pour ranger les étiquettes.

CE1-CE2 :

- 1 trousse pour le matériel quotidien
- 1 trousse contenant 12 crayons de couleurs et 12 feutres
- 1 gomme
- 5 gros tubes de colle (de 20g)
- 3 crayons à papier
- Un taille-crayon avec réservoir
- 4 stylos (un bleu, un rouge, un vert et un noir) : les stylos effaçables sont autorisés mais aucune recharge ne sera fournie par l'école.
- Un chiffon pour ardoise
- 5 feutres Velleda
- 1 blouse ou 1 vieux tee-shirt ou 1 vieille chemise à manches longues (pour les arts visuels)

- 1 boîte en plastique pour ranger les étiquettes.
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 paire de baskets de sport pour le gymnase
- une gourde

Remarques : Tout le matériel, même supplémentaire, devra être apporté le jour de la rentrée. Le matériel supplémentaire (colles, crayons à papier, feutres Velleda) sera stocké en classe dans une boîte au nom de l'enfant. Il ne sera donc rien demandé durant l'année. Mme HABERT distribuera elle-même le matériel nécessaire pour éviter toute confusion.

CM1:

1 trousse peu encombrante pour le matériel de tous les jours, non garnie car tout sera fourni par l'école, y compris les crayons.

Pas de stylo 4 couleurs

Pas de stylo effaçable

1 chiffon d'ardoise

1 agenda (pas de cahier de texte)

CM2 :

- une trousse avec le matériel de base : 1 stylo vert/1 stylo noir/1 stylo bleu/1 stylo rouge - PAS DE CRAYON 4 COULEURS !
- 2 crayons de papier
- une gomme
- un tube de colle
- 12 feutres de couleur et 12 crayons de couleurs
- un taille-crayon à réservoir
- une règle plate 30 cm en plastique
- une équerre en plastique
- un compas (métal ou plastique)
- une paire de ciseaux

PAS D'AGENDA : il sera distribué gratuitement aux CM2 puisque l'opération « Agenda santé », menée par la Ligue contre le cancer, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire est reconduite pour l'année scolaire 2021-2022.

8 – Travaux

École de Genillé :

Déménagement prévu si les travaux sont faits à la rentrée (si les travaux ne sont pas effectués, le déménagement ne pourra pas avoir lieu) :

- Le dortoir devient un lieu de stockage.
- La classe de Mme Sigonnaud-Bastard devient un dortoir.
- La classe de Mme Habert devient la classe de Mme Sigonnaud-Bastard.
- La salle d'Arts Visuels devient la classe de Mme Habert.
- Le percement d'un porte entre deux classes : est prévu.
- Le matériel informatique : c'est d'accord pour la salle de Mme Habert (dont une partie du plan LEN).

Des questions se posent :

- Est-ce que la pose d'un lavabo dans la classe de Mme Sigonnaud-Bastard est bien envisagée ? Oui.
- Lors du déménagement, il est prévu de demander l'aide de parents d'élèves. À qui incombera la responsabilité si l'un de ces parents est victime d'un accident ou provoque

une quelconque dégradation ?

Comme c'est sur la base du volontariat, ce sont les assurances individuelles qui joueraient, le cas échéant.

• Pour le déménagement, est-ce que la commune de Genillé pourra prêter deux diables et fournir des cartons ?

Oui. Il sera certainement possible de récupérer des cartons chez les commerçants.

• Par ailleurs, est-ce qu'un point pourrait être fait entre la mairie et Mme Sigonnaud-Bastard pour voir ce qui doit être nettoyé régulièrement par l'équipe de ménage ?

Ce point a été vu avec la commune.

M. Alfandari précise encore que les travaux ne commenceront qu'avec la certitude que le calendrier pourra être respecté (les travaux devraient commencer le 8 juillet et s'achever le 20 août)

Mme Sigonnaud-Bastard demande à être prévenue rapidement pour s'organiser. M. Alfandari donnera une réponse le 6 juillet au plus tard.

Mme Habert demande si les travaux de désamiantage de la cantine ne sont pas dangereux pour les personnes qui effectueront le déménagement et travailleront encore à l'école après la sortie. Il est répondu qu'il n'y a pas de danger : le chantier sera cloisonné et une partie de la cour sera inaccessible .

École de Céré-la-Ronde :

- Les alarmes incendie et PPMS ne fonctionnent plus.

M. Hardouin précise que ce sont les batteries qui se déchargent à chaque exercice. Il faut les remplacer, peut-être après chaque essai.

- La porte de l'escalier ne ferme plus à clef et l'ouverture à distance du portail rue Saint-Vincent ne fonctionne pas + ouverture possible de la part des élèves.

Les réparations sont en cours

- De mauvaises odeurs dans le bureau et parfois jusque dans la classe, peut-être dues à l'absence de siphon sous l'évier.

C'est un problème récurrent. Ce sera vu pendant les vacances.

9 - Projet de territoire :

Dans la perspective du projet de territoire, deux actions ont été menées sur les deux écoles : l'Enquête Locale de Climat Scolaire et le Label École Numérique.

Dans le cadre du projet, des enseignants de Genillé envisagent de prendre du temps sur les APC en début d'année pour accueillir les parents volontaires et les aider à accompagner leurs enfants pour faire les devoirs du soir.

Est-ce que les communes ont des informations sur la suite du projet ?

M. Alfandari répond :

- Une première étape a été franchie : tous les maires du Montrésorois ont signé le projet.

- Interrogé sur la création d'une REP rurale sur le territoire, M. le DASEN a répondu qu'il serait prêt à mettre les moyens si la décision était prise.

- Ensuite, tout ce qui concerne l'Éducation nationale dans le cadre de ce projet resterait à travailler.

- Toujours dans le cadre du projet de territoire, un dossier a été déposé à la Région pour

la création d'un FabLab. Si cette création se concrétisait, les écoles pourraient en bénéficier (utilisation du matériel, apprentissage du code, ...)

Mme Sigonnaud-Bastard demande si le projet de territoire impliquerait une modification dans la répartition des écoles sur le territoire.

M. Alfandari répond que deux règles principales s'appliquent : pas plus de 20 minutes de transport pour les élèves et pas d'isolement des enseignants. D'autre part, si la commune de Céré-la-Ronde rentrait dans le bassin de vie du territoire, elle serait soutenue pour conserver son école. Enfin, le dédoublement des classes de CP et de CE1 et la possible création d'une classe passerelle consécutifs à l'éventuelle création d'une REP maintiendraient ou augmenteraient le nombres de classes et de postes d'enseignants.

La charte de ruralité sera quant à elle re-signée par RPI cette année et pour trois ans avec application aux environs du mois de janvier 2022.

10 - Restitution de l'Enquête locale de Climat Scolaire :

Dans le cadre du projet de territoire, une Enquête Locale de Climat Scolaire a été menée auprès des élèves, des parents et des enseignants.

Une réunion pour la restitution entre l'équipe de restitution et les cinq établissements du territoire s'est ensuite tenue en distanciel. On peut détailler l'analyse qui a été faite de cette enquête, mais la première conclusion, c'est que les élèves du RPI se sentent bien à l'école.

Des pistes ont été données par l'équipe de restitution aux enseignants lors de cette réunion.

École de Céré : ressenti d'insécurité de la part de certains élèves dans la zone des toilettes et aux abords de l'école alors que très peu partent seuls (1 assez régulièrement et 2 très ponctuellement).

École de Genillé : Il y a un ressenti d'insécurité de la part de certains élèves dans la zone des toilettes de l'école. D'ailleurs, la surveillance en est rendue difficile à cause de la fermeture automatique de la porte d'accès aux blocs. Il serait utile de maintenir cette porte ouverte avec une cale par exemple.

Groupe de travail sur les incivilités :

Une réunion en vue de la rédaction d'un règlement commun entre les différents partenaires s'est tenue à Genillé le 25 mai dernier. Étaient présents ou représentés la mairie, les parents d'élèves, le personnel de la garderie et de la cantine, les enseignants et Mme Hornet, conseillère pédagogique de la circonscription de Loches. Tous les participants se sont exprimés. En fin de réunion, les enseignants notent un décalage entre leurs besoins de formation, par exemple dans la gestion des enfants difficiles, et les formations proposées par l'institution. Ils regrettent que pour avoir une chance d'obtenir une formation dédiée, il faille rédiger un projet, ce qui représente encore du temps qui s'ajoute aux différentes obligations existantes.

Les pistes envisagées à l'issue de cette réunion :

- mise en place d'un cahier de liaison complété par les enseignants en fonction des besoins et qui circulerait entre eux et les différents partenaires,
- mise en place d'une fiche
- information de la mairie par l'école en cas de problème important,

- médiation possible par les représentants des parents d'élèves qui pourraient rencontrer séparément les deux parties en conflit.

Pour la suite des travaux de ce groupe de travail, il sera nécessaire de trouver des créneaux communs entre les différents partenaires, ce qui est toujours compliqué, et de rédiger en commun les différentes réunions.

Le premier compte rendu sera rédigé par Mme Péguet.

Projet Label École Numérique : Rappel : cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles rurales.

Critères d'éligibilité : communes de moins de 3 500 habitants, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3 000 €. La subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 €.

Objectifs :

- favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui),
- rendre possible l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire,
- favoriser la relation entre les familles et l'école,
- développer un ENT pour renforcer l'équité territoriale et résorber la fracture dans les usages du numérique.

La subvention de l'État pourra être sollicitée sur tout ou partie du financement :

- des équipements numériques de la classe (dispositif interactif de visualisation collective par exemple),
- des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT).

Ce projet est présenté par chacune des communes et chacune des écoles avec un volet pédagogique et un volet matériel comportant un devis. Les deux projets ont été acceptés.

Genillé : un VPI, 4 PC avec écrans, un jeu d'enceintes et un tableau blanc triptyque pour un montant global de 3276,54€. 1500€ de subvention au titre du LEN.

Céré : TNI + vidéoprojecteur + barre de son + 4 pc portables + antivirus + clavier sans fil + pack office pour 6352 €

Le pack office est peut-être redondant : il existe des logiciels libres comme la suite Open Office ainsi que des outils comme Framasoft.

11 - Sorties, fêtes et projets 2020-2021 anglais, musique, piscine, fête d'école, olympiades.

- **Anglais** : l'école de Genillé a bénéficié d'un intervenant en anglais à partir du mois de janvier. Les enseignants jugent les interventions très positives, y compris pour les TPS et PS, et souhaiteraient poursuivre leur collaboration avec M. Dawson.

L'école de Céré avait déposé une demande qui a été acceptée par l'IEN et transmise à la mairie mais est restée sans suite, contrairement à ce qui avait été prévu.

M.Hardouin précise qu'il y a eu un malentendu car c'était acté.

Est-il envisageable de faire intervenir M. Dawson sur les deux écoles du RPI en 2021-2022 ? À partir de la première période ?

Les communes sont d'accord pour prolonger le contrat avec M. Dawson, dès le mois d'octobre (un délai est nécessaire aux écoles pour renouveler la demande d'agrément auprès de l'administration).

Les enseignants harmoniseront la programmation de l'anglais sur les différents niveaux.

À Genillé, les classes qui ont anglais le mardi matin pourront décaler leur sortie à la médiathèque au mardi après-midi.

- Intervenante musique :

L'étudiante du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) a été contrainte d'arrêter ses interventions cette année scolaire mais pourrait reprendre ses interventions en 2021-2022. Les deux écoles souhaiteraient reconduire le projet. A priori, les conditions seraient les mêmes que cette année : défraiement pour les déplacements et prise en charge des repas par les communes.

Les communes sont d'accord.

Piscine :

Céré : l'école a obtenu un créneau par semaine les jeudis matin du 3 juin au 1er juillet à la piscine de Bléré. Le transport est pris en charge par la commune. Des actions sont menées par le département et le comité départemental de natation pour favoriser l'apprentissage de la nage chez les enfants. Les informations seront diffusées auprès des parents.

Fête d'école :

La communauté de communes prêtera le car podium dont la scène mesure 6 m x 8 m. Les enseignants devront utiliser une clé USB comme support à la musique utilisée durant le spectacle.

La commune de Genillé prêtera des « grilles » (supports d'exposition) pour y accrocher le décor pour les classes qui en auront besoin.

Projets école de Céré :

- **Bibliothèque** une fois par mois : conte par Annie Molleton puis retour et emprunt de livres, BD, mangas.

- **Intervention en arts visuels** de l'Atelier 9 (financée par la CC BVC dans le cadre du festival Jour de Cher) le vendredi 4 juin. Les œuvres des élèves seront exposées samedi 17 juillet de 17h à 20 h à Bléré-La Croix.

- **Participation au prix des Incorruptibles.** Bilan mitigé : certains élèves ne lisent pas la totalité des livres, soit parce qu'ils éprouvent des difficultés à lire un livre dans un temps donné (une semaine minimum), soit parce qu'ils rejettent l'idée de lire à la maison. La « règle du jeu » (lire pour élire son livre préféré dans une sélection donnée), n'a pas été toujours bien comprise. La sélection des livres qui est faite en amont est parfois exigeante mais toujours adaptée à l'âge des enfants. Pour atteindre son but réel (lire en dehors de contraintes pédagogiques et donner son avis en argumentant), le projet doit être présenté plus précisément aux parents en début d'année et demande des adaptations pour certains élèves (lecture préparée par des tuteurs, lecture enregistrée, lecture en duo...) et peut-être une contextualisation (historique, géographique, ...) pour certains ouvrages.

Projets communs aux classes de Genillé :

- Médiathèque - 1 à 2 fois par période selon les classes.
- Projet NACEL - Spectacle à l'école avec une conteuse et un musicien. Les enfants ont été captivés et intéressés. Le partenariat avec NACEL sera reconduit.
- 100° jour / journée festive et carnaval - Projet initié par Mme Habert. L'idée à l'origine de ce projet est de compter les 100 premiers jours de classe et de donner un support et un

but à la numération. Le projet a concerné toutes les classes de l'école et a été enrichi par la participation à un escape game mathématique dans chaque classe élémentaire. En maternelle, cette activité a été remplacée par un jeu de l'oie géant.

Ensuite, toutes les classes ont défilé costumées devant les autres.

- Les jardins suspendus (dans le cadre de « La grande lessive ») - L'accrochage des œuvres a eu lieu début mai. Elles ont été respectées et ce, malgré quelques dégradations qui ont eu lieu dans la commune à cette période.

- Les abeilles - Intervention de Sylvia Milcent sur la transformation du nectar en miel, l'extraction de ce dernier et sa dégustation.

- Musique - Intervention de Mme Périn : historique, présentation des différents instruments, les familles d'instruments, ...

Olympiades - Déroulement sur la matinée, par classe. Concerne l'ensemble des classes du RPI. Un pique-nique sur place est prévu à la suite.

Projets individuels :

TPS/PS :

- **Sortie de fin d'année à la ferme pédagogique** d'ARCANIA à Loché-sur-Indrois le mardi 15 juin. Nous allons découvrir plusieurs animaux de la ferme, les caresser, leur donner à manger, observer la nature, faire des plantations, jouer à des jeux d'observation.

Ce n'est pas une ferme en activités pour l'élevage mais une ancienne enseignante qui offre des activités d'animation liées à la ferme.

- **Lecture par les CM2 :** Le 28 mai, les élèves de CM2 sont venus nous lire 3 albums. Puis, les petits ont chanté une de leur chanson favorite et nous avons chanté ensemble la souris verte ! Beau moment de partage, de lecture plaisir et de respect les uns envers les autres.

MS/GS :

- **Lecture par les CM2 :** Le 28 mai, les élèves de CM2 sont venus nous lire un documentaire et 3 albums. Les petits étaient très attentifs et les grands très fiers de faire la lecture devant un public.

- **Jardinage :** Le 3 juin, Mme Peuf, maman d'élève, est venue animer une séance de jardinage. Les enfants ont pu repiquer et semer différents légumes et fleurs.

Suite à cette séance, nous avons mené des expériences pour mieux connaître les besoins des plantes.

Un grand merci à Mme Peuf pour le temps consacré aux enfants et la prise en charge financière de l'atelier.

- **Élevage de papillons :** Début juin. Observation du développement et de la métamorphose de 5 chenilles de papillons Belle-Dame.

- **Ferme pédagogique de la Duterie**, à Beaumont-Village : Jeudi 24 mai, découverte d'un élevage de vaches laitières et d'autres animaux de la ferme.

Au programme, notamment, nourrissage des animaux, traite, fabrication et dégustation du beurre.

GS/CP :

- 12 mars : **intervention de Mme Maucler, Référente climat scolaire.**

- 30 mars : **visite de l'exposition sur le printemps à la médiathèque de Genillé.**

- En prolongement de la présentation de Sylvia Milcent, **intervention de Mme Christine Chottin auteure/illustratrice de Genillé** sur la création du livre dont elle a écrit les textes, fait les illustrations et les photos : "*Dis papi, comment vivent les abeilles ?*".

- 10 juin : **visite de la scierie de Genillé** (suite du projet forêt).

- 24 juin : **découverte des petites bêtes** dans les prairies du Roy à Loches avec une animatrice

de l'association Couleurs sauvages. Les enfants ont appris à distinguer les petites bêtes (insectes, araignées, annélides, myriapodes, gastéropodes).

CP / CE1

- Correspondance avec Urcuit (jumelée avec Genillé)
- Sortie aux jardins de Chaumont sur Loire (atelier surprise)

CE2

- Réalisation d'une composition pour la commémoration du 8 mai pour les 3 communes du RPI
- Sortie nature en forêt de Loches avec l'association Couleurs sauvages le 14 juin 2021
- Sortie à la ferme chez M. et Mme Grégoire le 24 juin 2021

12 - Bilan de la semaine d'enseignement à distance en avril

La transition entre l'enseignement en classe et l'enseignement à distance s'est fait aisément grâce aux outils numériques mis en place.

Céré : utilisation de l'ENT Beneylu School. Il aurait été utile de fixer des modalités plus précises de retour des travaux des élèves et d'autocorrection pour certaines activités : les retours se sont étalés sur plusieurs semaines et par différents canaux.

Genillé : Utilisation de l'ENT CarOline . Plusieurs parents ont choisi de ne pas utiliser l'outil. Il y a eu en outre beaucoup de travail préparé (support papier) et distribué en amont de cette semaine.

Les enseignants ont créé un dossier par élève plutôt que de travailler dans le dossier de classe car dans ce dernier, chaque élève a accès aux documents des autres élèves de sa classe.

Mme Sigonnaud-Bastard a été étonnée que seuls deux élèves de CP aient fait la totalité du travail demandé.

Les représentants de parents indiquent qu'il était difficile pour beaucoup d'entre eux de suivre le travail à faire parce que nombre d'entre eux étaient en télétravail et que nous étions alors hors période de vacances scolaires.

13 - Vacances apprenantes et stage de réussite

7 élèves de CM2 et 6 élèves de CM1 seront contactés pour suivre ce stage du 7 au 13 juillet. Les enseignants n'encadreront pas.

14 - Questions préparées : néant.

Séance levée à 21 h 15.

Secrétaire de séance : Mme Robin

Rédacteur : E.Philippe